

En mer, en Normandie, de nouvelles éoliennes ?

Synthèse de l'outil « Mon point de vue en 9 étapes »

Septembre 2020

Eclectic Experience

Donner du sens à la participation

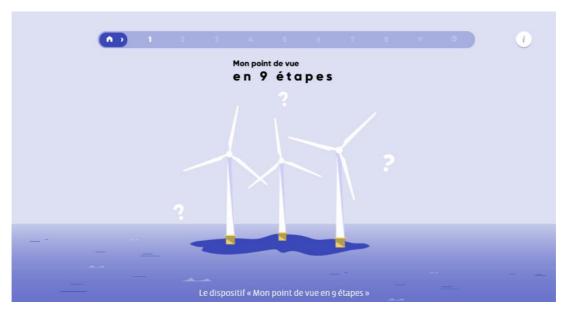


Préambule

Le 15 juin 2020, à la reprise du débat public sur l'éolien en mer en Normandie, a été déployé le dispositif « Mon point de vue en 9 étapes ». Il permet à chacun et chacune de parcourir les différents sujets du débat (mix énergétique, environnement, pêche, économie...), de découvrir les arguments entendus au cours du débat - ceux de la maîtrise d'ouvrage et des participants - de se positionner par rapport aux arguments en présence, ou d'écrire son propre avis à chaque étape.

À l'issue de 8 étapes, l'utilisateur est invité à sélectionner l'un des 4 scénarios suggérés, ou à rédiger son propre scénario autour de l'éolien en mer.

Parmi les différentes modalités de participation au débat public¹, ce dispositif répond à un objectif particulier : celui d'accompagner des citoyens et citoyennes dans la formulation d'un point de vue sur l'objet du débat, en en parcourant les différents enjeux.



Il n'a pas vocation à se substituer aux autres modalités, notamment de discussion collective telles que les réunions publiques qui ont eu lieu en Normandie ou les ateliers numériques, mais doit être considéré comme un outil parmi d'autres, chacun ayant vocation à nourrir le compte-rendu et le bilan du débat.

¹ Voir notamment : https://eolmernormandie.debatpublic.fr/participez/comment-participer

Ce document synthétise les principaux résultats du dispositif. Il porte uniquement sur les points de vue (PDV) versés au débat² dont les participants ont décliné leur identité³, soit 475 points de vue.





4983Visiteurs uniques



1486Parcours commencés



494

Contributeurs ayant cliqué sur "verser mon PDV au débat"



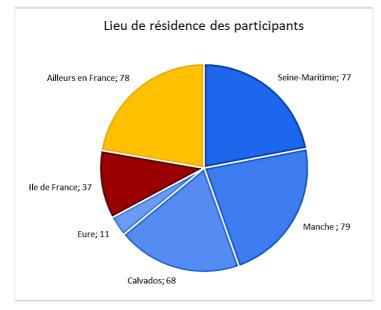
84utilisateurs ont choisi de le « garder pour soi » ⁵



56%Utilisateurs depuis leurs smartphones



280
Utilisateurs ont utilisé un pseudo (soit 59% des participants)



Plus de 67% des participants ayant renseigné leur code postal résident en Normandie (parts bleues du graphique), soit 235 personnes sur 350.

² 406 internautes ont parcouru les 9 étapes, mais une partie d'entre eux n'ont pas explicitement choisi d'en verser le résultat au débat

³ Principe du débat public : pour s'exprimer dans le débat, il est nécessaire de décliner son identité. Les participants avaient néanmoins la possibilité de choisir un pseudo, à condition qu'ils déclinent préalablement leur nom et leur prénom

⁴ Chiffres obtenus via le dashboard mis en place par les sociétés Armadiyo et Eclectic Experience (Excepté le taux d'utilisation de pseudo, calculé a posteriori).

⁵ 22 personnes sont allées jusqu'au bout du parcours sans choisir entre « verser au débat » et « garder mon point de vue pour moi ».

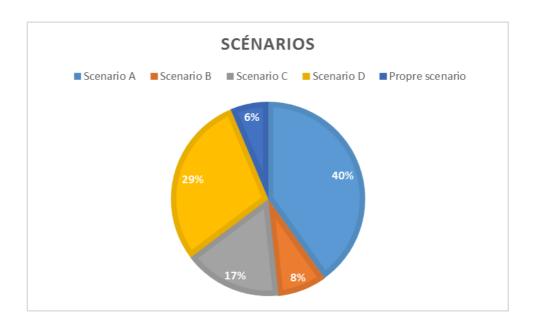
Des utilisateurs partagés entre les deux scénarios les plus radicaux

Rappelons en préambule que le dispositif consiste à mieux mettre en lumière les raisonnements des différents participants et participantes. De la même manière que le débat public dans son ensemble, il ne représente ni un référendum, ni un sondage en faveur ou en défaveur de l'éolien en mer. Il s'intéresse en revanche aux arguments mobilisés de part et d'autre, afin d'avoir une connaissance approfondie les enjeux du projet et d'éclairer in fine la décision publique.

Ainsi, les chiffres qui suivent ne sont pas à interpréter comme le fruit d'un vote, mais comme un moyen de connaître ceux et celles qui se sont saisis de l'outil.

Ainsi, au terme d'une série de 9 questions, les internautes étaient invités à désigner leur scénario privilégié parmi les 5 options suivantes :

- Scénario A : pas de parc supplémentaire ;
- Scénario B : un ou plusieurs petits parcs éoliens ;
- Scénario C : installer un dernier parc d'1 GW ;
- Scénario D : installer un parc d'1 GW, puis d'autres ;
- Scénario personnalisé, au choix de l'internaute.



Il ressort de cette question que les deux scénarios les plus radicaux sont privilégiés : 138 internautes optent ainsi pour l'installation d'un parc d'1GW, qui serait suivie d'autres. À l'opposé, 191 considèrent qu'aucun parc supplémentaire ne devrait être installé en Normandie.

À noter qu'à la mi-juillet, les partisans du scénario D étaient légèrement plus nombreux (35 % contre 29 %) : la dernière partie du débat a vu l'outil "mon point de vue en 9 étapes" être davantage utilisé par des opposants à l'éolien en mer.

Les scénarios « intermédiaires » recueillent un succès moindre, quoique non négligeable. 78 participants expriment ainsi leur préférence pour un parc d'1GW, qui serait le dernier. L'option « un ou plusieurs petits parcs éoliens » est celle qui recueille le moins de succès (39 participants, en très grande majorité intervenus avant le mois de juillet).

30 scénarios personnalisés, dont un grand nombre se rapproche d'un scénario existant

30 internautes ont par ailleurs souhaité rédiger leur propre scénario, même si un grand nombre d'entre eux s'apparentent à l'un des scénarios proposé (dont le A, pour la moitié d'entre eux) :

- 15 propositions se rapprochent du scénario A, en ce qu'elles refusent l'installation de tout nouveau parc éolien ("ni en Normandie ni ailleurs" précise un internaute, "pas de bétonnage de la mer", réclame un autre). Des internautes proposent de mettre plutôt l'accent sur d'autres modes de production (EPR plus performants, construction d'un EPR supplémentaire, hydrolien). Quatre autres appellent non seulement à l'abandon de tout nouveau projet d'installation, mais aussi à l'arrêt des projets en cours voire au démantèlement des parcs existants. Le fait que l'électricité française soit déjà décarbonée rend ces projets inutiles et coûteux, selon plusieurs de ces participants. Les priorités en matière écologique devraient selon eux résider plutôt dans les transports ou le logement.
- 5 participants ne s'opposent pas au principe même de l'éolien en mer, mais jugent toutefois que son impact est trop méconnu pour se lancer tout de suite dans la construction de tels parcs. On pourrait qualifier leur point de vue de « scénario d'attente », en ce qu'ils appellent à évaluer soigneusement les divers impacts de l'existant avant de prendre toute décision. L'un d'eux déclare appuyer le scénario C, jugeant que le D mérite "une nouvelle réflexion". Pour le dernier, la décision dépend de la décision de sortir ou non du nucléaire. Dans l'attente, mieux vaut selon lui "retarder le projet pour dimensionner un parc de production de biogaz/hydrogène à destination du transport local, de la sidérurgie, et éventuellement du stockage".
- 4 propositions appuient en revanche le scénario D, ou proposent des solutions apparentées : l'une propose l'option « un parc d'1GW » suivi de plusieurs petits parcs « plus respectueux de la biodiversité, mais restant prioritaires sur l'activité humaine », l'autre insiste sur la chance que représente la ressource en vent des côtes françaises. La troisième réclame "des parcs partout où c'est possible", dotés de génératrices de 12 MWc⁶. Une dernière réclame une attention particulière portée au patrimoine et au tourisme.
- 3 propositions établissent un scénario particulier dont le critère principal serait l'éloignement des côtes (50 km pour deux d'entre elles, 30 km pour la troisième). Ce critère est présenté comme une condition sine qua non, l'impossibilité de le satisfaire devant conduire à l'abandon du projet.

Eclectic Experience

5

 $^{^6}$ MWc = méga watt-crête https://lenergeek.com/2013/04/10/quelle-est-la-difference-entre-un-megawatt-et-un-megawatheure/

Enfin, 3 internautes expriment des positions particulières. Le premier juge que les informations du site ne lui permettent pas de se prononcer ; il exprime sa « peur du nucléaire et des centrales à charbon ». Le second se déclare favorable à l'éolien en mer (jugeant à plusieurs reprises que la pêche est bien plus nuisible à l'environnement) mais se refuse à choisir l'un des scénarios prédéfinis, estimant que la priorité réside dans la réduction des consommations. Le troisième attire l'attention sur la réduction des consommations, suggérant qu'il serait contradictoire pour la société de refuser l'éolien tout en maintenant une demande d'énergie aussi importante.

Des scénarios parfois modifiés ou complétés

À noter que 52 internautes ont saisi la possibilité de compléter ou de modifier l'énoncé des scénarios qui leur étaient soumis.

Ainsi, le scénario A a fait l'objet de 24 ajouts ou modifications, dont la majeure partie porte sur des critiques de l'énergie éolienne dans son ensemble ; celle-ci est jugée trop peu rentable et inefficace à limiter les émissions de carbone, à la différence notamment du nucléaire. L'énergie éolienne est parfois accusée de détourner la société de priorités écologiques autrement plus importantes. Cependant, certains opposants à l'éolien ne se déclarent pas pour autant partisans du nucléaire. Pour eux, la Normandie souffre déjà de l'implantation d'équipements nucléaires, si bien que l'éolien viendrait représenter une "double peine". Certaines critiques portent sur le projet à venir mais aussi sur les 3 parcs existants. D'autres insistent sur les dégâts en termes de paysages ou d'écosystèmes.

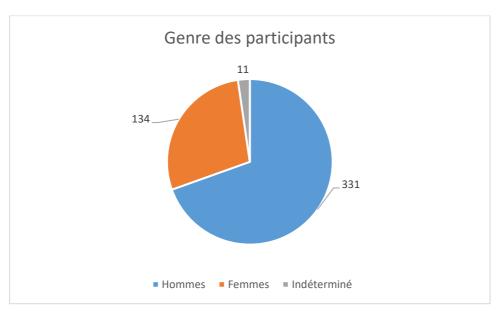
Le scénario D recueille 14 ajouts ou compléments, portant divers jugements sur les conditions de l'installation ultérieure d'autres parcs. Un participant réclame par exemple que la Bretagne et les Landes soient des régions d'implantation privilégiées pour les éoliennes en mer. Un autre conditionne ces installations à la vérification que le projet actuel remplisse bien ses objectifs de rendement et d'impact carbone. Un internaute suggère que les projets ultérieurs soient financés sur des fonds privés. Enfin, plusieurs insistent sur la mise en place d'une filière éolienne locale ou nationale performante, tandis que d'autres rappellent le nécessaire respect de la biodiversité d'une part, des activités humaines telles que la pêche d'autre part. Deux participants insistent sur la planification des parcs, pour sortir d'une logique de "cas par cas". Un autre ajoute que la construction de grands parcs présente moins d'impacts que des équipements disséminés, comme cela se constate avec l'éolien terrestre. Deux internautes répondent aux critiques exprimées par les opposants : pour l'un, si l'on refuse le parc, il faut accepter de réduire sa consommation énergétique. Pour l'autre, il est faux de dire que l'absence de parc serait un bénéfice pour la biodiversité, puisque le maintien des activités existantes serait autant sinon plus néfaste.

Le scénario C est quant à lui amendé à 9 reprises. Pour 6 participant-es, déclarer que ce projet doit être le dernier ne signifie pas un rejet absolu de tout projet ultérieur. Ils et elles jugent plutôt nécessaire d'attendre de disposer de retours d'expériences suffisants avant d'envisager de nouveaux appels d'offres (le rejet de ces parcs par la société pouvant d'ailleurs s'atténuer dans l'intervalle). Pour deux participantes en revanche, ce

projet devra quoi qu'il arrive être le dernier du genre en Normandie : par la suite, il reviendra à d'autres régions côtières de prendre part à l'effort. Une dernière participante appelle à la réduction des consommations énergétiques.

Enfin, 5 participant-es expliquent plus précisément leur choix du scénario B. Certains considèrent qu'un seul parc serait trop massif ou reviendrait à mettre "ses œufs dans le même panier". L'un suggère le renforcement des parcs existants, afin de minimiser la création de nouvelles zones de nuisances, tandis qu'une autre suggère que d'autres régions que la Normandie pourraient accueillir de tels parcs. On trouve enfin des souhaits relatifs à la fabrication locale des éoliennes ou encore à la limitation des subventions publiques.

Pas de grande différence des avis selon le genre ou l'origine géographique, mais des spécificités départementales

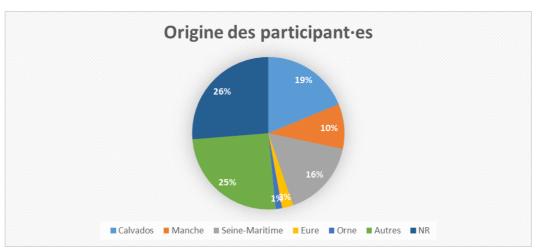


L'outil "mon point de vue en 9 étapes" a rassemblé 70 % d'hommes contre 28 % de femmes (d'après une recherche sur les prénoms des participants et participantes, d'où les 11 "indéterminés").

Par rapport à ce ratio général, les femmes sont légèrement sur-représentées chez les partisans des scénarios A et B (répartition 2/3 - 1/3), alors que les hommes ont plus surinvesti les scénarios C et D (répartition 3/4 - 1/4).



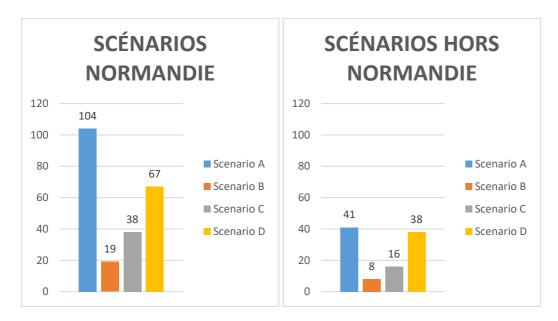
Genre des participants selon les scenarii choisis



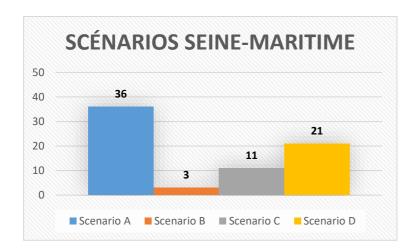
Origine géographique des participants

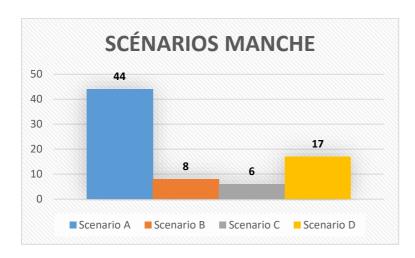
La moitié des avis versés au débat dans le cadre de l'outil « mon point de vue en 9 « étapes » provient de participants normands, en majorité de l'un des trois départements côtiers. Les avis « hors-Normandie » représentent un quart des avis, un dernier quart provenant d'internautes n'ayant pas renseigné leur code postal. Faute d'une quelconque information sur l'origine géographique de ces derniers, nous n'avons pu les inclure dans l'analyse géographique qui suit.

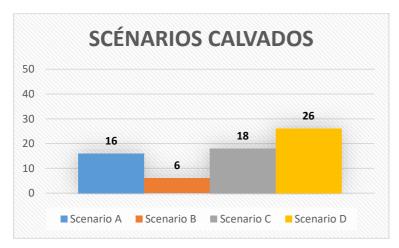
Alors que dans les premiers temps de l'exercice, les avis différaient assez peu selon l'origine géographique des participants, les Normands et Normandes défavorables à l'éolien en mer sont plus massivement intervenus depuis l'été.



Dans les départements normands, les points de vue diffèrent. Si à cette échelle les valeurs absolues sont trop faibles pour qu'il soit possible d'en tirer des enseignements solides d'un point de vue statistique, on remarque néanmoins une mobilisation des opposants à l'éolien de la Manche et de la Seine-Maritime, à la différence de celles et ceux du Calvados.





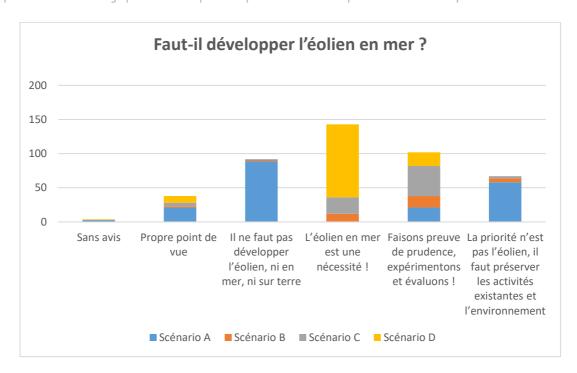


Nous avons par ailleurs tenté de vérifier si des différences existaient entre les habitants des communes côtières et non-côtières, ou entre ceux issus des grandes agglomérations par rapport aux villages. En raison notamment de la faiblesse des échantillons, l'analyse n'a livré aucun enseignement significatif.

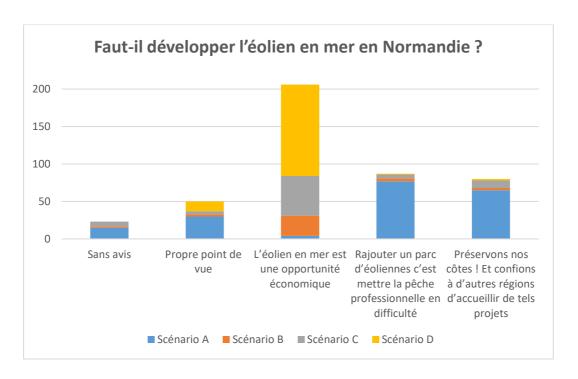
Raisonnements des participants : des choix qui se retrouvent dans les autres outils du débat

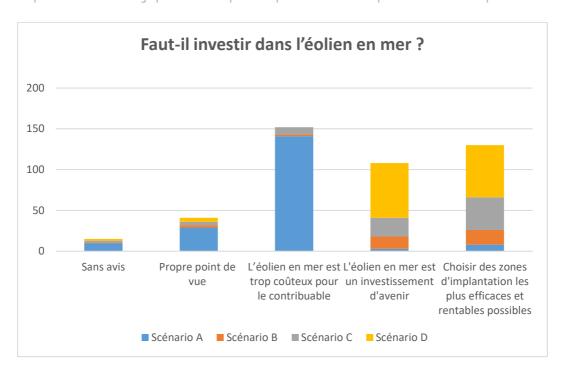
De la même manière que dans les autres outils du débat, et notamment la <u>plateforme participative</u> en ligne, les arguments paraissent assez clivés, comme le montrent les réponses à la première question "faut-il développer l'éolien en mer ?". Sans surprise, celles et ceux qui répondent par la négative choisissent massivement, in fine, le scénario A. De même, la réponse "l'éolien en mer est une nécessité" provient en très grande majorité de partisans du scénario D.

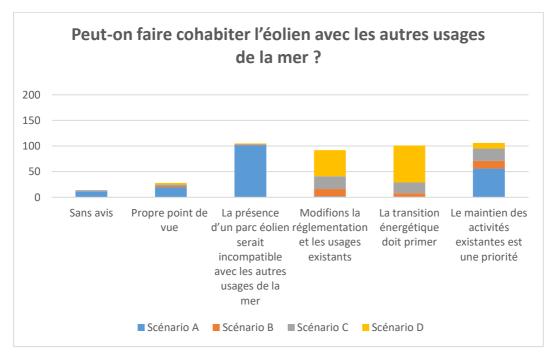
On notera cependant que, en dehors de ces options très tranchées, le choix de la prudence rassemble un nombre non négligeable de partisans des différents scénarios.



Les graphiques suivants, relatifs aux autres questions, révèlent dans une large mesure des clivages similaires (réponses plutôt négatives investies par les partisans du scénario A, réponses plutôt positives chez les partisans des scénarios C et surtout D).

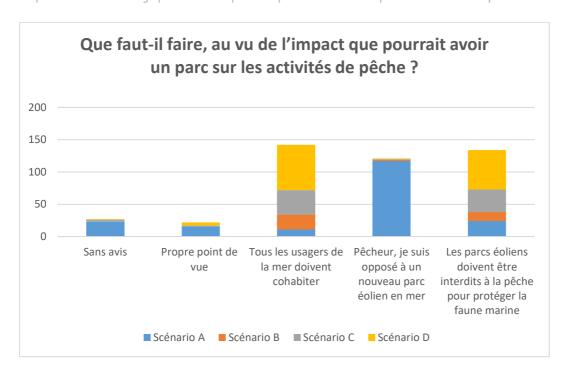




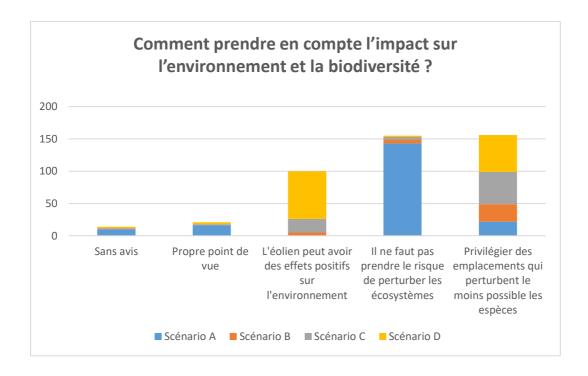


Cette question révèle une petite particularité : l'opinion selon laquelle le maintien des activités existantes devrait primer rapproche les partisans des scénarios A, B et C.

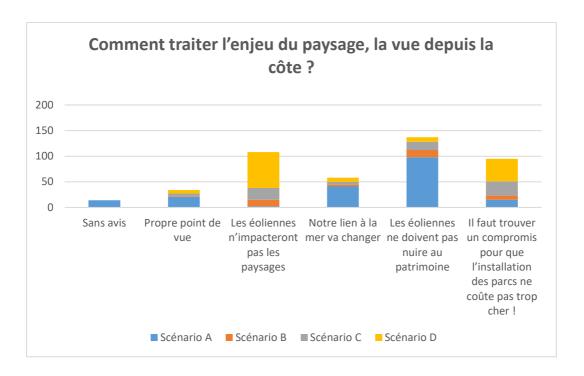
EE- Débat public sur l'éolien en mer en Normandie - Synthèse des points de vue recueillis via "Mon point de vue en 9 étapes" - Document rédigé par Eclectic Experience pour la commission particulière du débat public



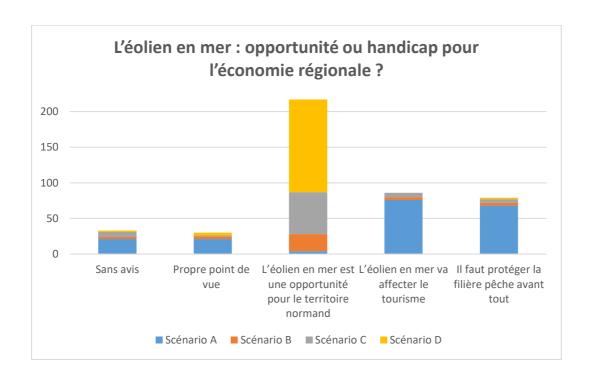
On constate que la question relative à la pêche suscite des réponses très partagées. D'une part, les partisans du scénario A se montrent majoritairement opposés à un nouveau parc. D'autre part, les opinions favorables à la cohabitation des usages et celles favorables à une interdiction de la pêche dans les parcs se répartissent de manière quasiment identique entre les tenants des différents scénarios.



En matière de biodiversité, minimiser les atteintes à la biodiversité semble faire consensus. Les partisans du scénario A excluent de prendre le moindre risque en la matière ; néanmoins, plusieurs participants évoquent la possibilité de réduire ces impacts en choisissant judicieusement l'emplacement du parc, quel que soit leur scénario préférentiel.



On retrouve sur cette question le clivage attendu entre partisans et opposants au projet.



L'ultime question semble aussi la plus clivante de toutes : les futurs partisans des scénarios D, C et B estiment quasiment tous que « l'éolien en mer est une opportunité pour le territoire normand », alors que les futurs partisans du scénario A sont au contraire les seuls à considérer qu'il « affectera le tourisme » ou qu'il « faut protéger la filière pêche avant tout » (ces deux réponses figurant quasiment à égalité).

Sans surprise eu égard à ce qui se constate dans les autres outils du débat, les futurs partisans du scénario A votent très souvent à l'opposé des tenants des trois autres scénarios. Les scénarios B, C et D semblent ainsi former un groupe plutôt homogène de partisans du projet, où l'on constater des différences de degré davantage que des divergences fondamentales.

Au-delà de ce clivage attendu, l'analyse des points de vue en 9 étapes révèle quelques points un peu plus consensuels. Les mesures destinées à minimiser les impacts, notamment, sont soutenues par des partisans des différents scénarios. Il en va de même des appels à la prudence et à l'expérimentation.

Raisonnement des partisans des différents scénarios

Les graphiques ci-dessous présentent, question par question, le cheminement des participant-es en fonction du scénario qu'ils et elles ont retenu en fin de questionnaire. Un comparatif plus lisible est présenté page 48. Ces analyses montrent théoriquement quels sont les raisonnements qui, question après question, ont conduit les participant-es à choisir l'un des scénarios (il semble toutefois, au vu des réponses, qu'une partie d'entre elles et eux avait sans doute déjà une idée établie dès le début du dispositif, et ont ensuite choisi les réponses qui confortaient cette idée).

Par nature, ces pages offrent un niveau de détail supplémentaire mais n'apportent pas de bouleversement aux analyses précédemment décrites.

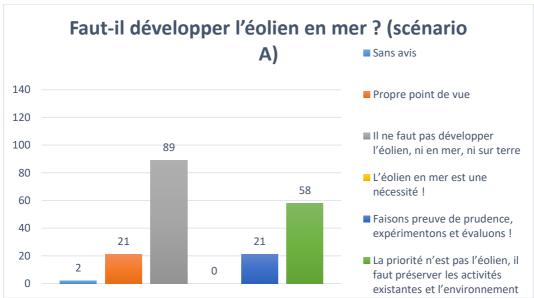
Les participant·es se structurent ainsi :

- Un bloc « scénario A » homogène, rassemblant les opposants à un parc éolien en mer ;
- Un bloc « scénarios B, C et D » rassemblant les partisans plus ou moins nuancés, mais s'entendant sur plusieurs points et notamment sur l'opportunité économique d'un parc éolien en Normandie. Parmi eux :
 - Les partisans du scénario D sont les plus enthousiastes, jugeant que le parc éolien représente un enjeu prioritaire auquel les autres enjeux et les autres usages de la mer doivent s'adapter;
 - Les partisans des scénarios B et C sont plus prudents sur la nécessité de l'éolien et affichent une préoccupation plus marquée pour les enjeux liés à la pêche, au paysage et à la biodiversité:
 - Ils se différencient sur ces deux derniers enjeux, sur lesquels les moins optimistes tendent à adopter le scénario B plutôt que le C.

Par rapport aux chapitres précédents, les réponses ont été analysées plus en profondeur, en intégrant notamment l'analyse des réponses « mon propre point de vue », totalement libres. Il est apparu que dans leur grande majorité, ces réponses pouvaient soit s'apparenter à des réponses-types qu'elles ne faisaient que nuancer, soit se regrouper pour former des réponses qui n'étaient pas proposées. Après ce reclassement, les points de vue réellement personnels sont finalement très peu nombreux sur chaque question, le dispositif semblant avoir permis de faire "le tour des arguments".

Enfin, les participant·es avaient la possibilité de compléter ou de modifier les réponses-types qui leur étaient proposées. Ces réponses (environ une vingtaine sur chacune des huit questions) ont également été analysées. Sans bouleverser les grands équilibres de ce questionnaire, elles apportent quelques nuances qui sont abordées dans le chapitre suivant.

Raisonnement des partisans du scénario A



La grande majorité des personnes ayant conclu par un rejet de tout parc supplémentaire se montrent dès la première question hostile à l'éolien. D'autres le jugent non prioritaire, un petit nombre enfin n'expriment pas de rejet mais appellent à la prudence et à l'évaluation.

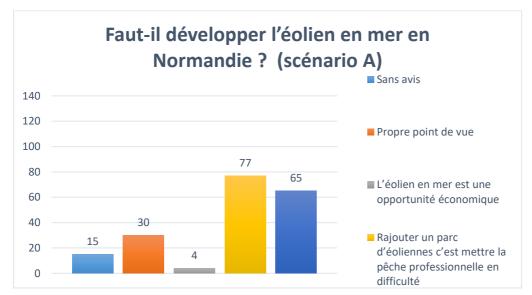
Chez les participant-es ayant émis un avis particulier ou complété leurs réponses, cette hostilité se manifeste également, dans 52 opinions exprimées de manière plus ou moins virulente. L'inefficacité de l'éolien, intermittent et non pilotable, est critiquée notamment au regard du nucléaire, dont les vertus dans la décarbonation de l'électricité sont plusieurs fois soulignées. Certains reprochent à l'éolien d'absorber des fonds qui auraient mieux été employés pour la recherche sur le nucléaire, secteur que des participants assimilent à une fierté nationale.

Le coût de l'éolien pour le consommateur et en argent public, ses besoins en terres rares, son bilan carbone, son impact sur les fonds marins, la pêche ou encore sur le paysage et le patrimoine sont également dénoncés. Pour un participant, on ne peut pas prôner la transition énergétique et prétendre industrialiser la mer, dernier espace naturel préservé. Plusieurs participant·es jugent que la promotion de l'éolien repose sur des dogmes davantage que sur des données fiables. Certains regrettent que les projets se développent sans en connaître les impacts. À ce sujet, un participant demande les retours d'expérience des parcs étrangers. L'Allemagne est d'ailleurs parfois citée comme un exemple montrant l'impasse que représentait l'éolien.

Un participant suggère que, si un projet éolien devait être implanté, il le soit sur un site normand déjà « sacrifié » (Flamanville, La Hague, etc.). Des pistes de recherche diverses sont émises pour remplacer l'éolien, par exemple l'hydrolien ou l'hydrogène.

Plusieurs autres participants jugent que l'éolien n'est pas prioritaire, mais pas pour les raisons exprimées dans la réponse-type : ils mettent davantage l'accent sur la réduction des consommations.





Une forte préoccupation pour la pêche professionnelle est exprimée, de même que le souhait de voir d'autres régions accueillir des projets de ce type. L'opportunité économique de l'éolien est très peu soulignée.

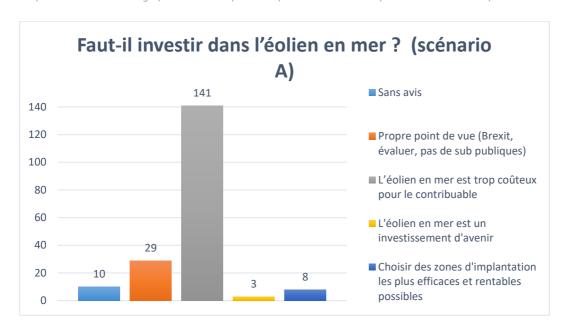
Un grand nombre de propositions personnalisées sont émises, qui portent majoritairement sur une opposition à l'éolien en mer en Normandie. Cette opposition relève de trois ordres : une opposition absolue à l'éolien marin, une opposition liée à des facteurs que les participants n'ont pas retrouvé dans les réponses-types (impacts multiples, impacts sur l'environnement ou sur le paysage), ou enfin une contestation de son opportunité économique.

Les spécificités géographiques de la Manche sont évoquées : certains reconnaissent que son régime de vents se prête à l'éolien, tandis que d'autres voient dans son étroitesse un facteur rédhibitoire, compte tenu de la densité de la circulation maritime.

Les compléments de réponses reviennent sur l'inefficacité de l'éolien et ses impacts. Certain-es appellent ainsi à développer plutôt les sites nucléaires existants. D'autres estiment que le retour sur investissement de ces parcs profite à leurs promoteurs mais jamais à la communauté nationale.

Certains appellent à implanter le parc à proximité de sites subissant déjà des nuisances industrielles (La Hague, Le Havre).

EE- Débat public sur l'éolien en mer en Normandie - Synthèse des points de vue recueillis via "Mon point de vue en 9 étapes" - Document rédigé par Eclectic Experience pour la commission particulière du débat public

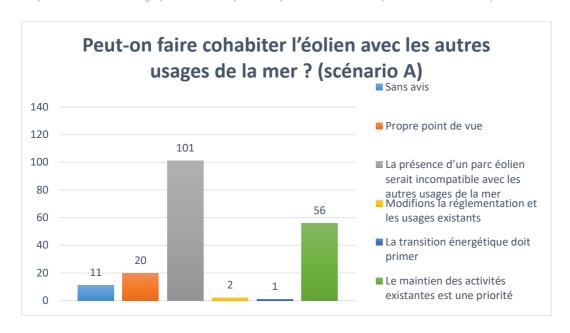


Ici encore, c'est très majoritairement le défaut supposé de l'éolien qui est mis en avant, en l'occurrence un coût jugé trop lourd pour le contribuable.

La moitié des avis particuliers rappelle l'opposition globale de leurs auteurs et autrices à l'éolien en mer. D'autres avis expriment oppositions ou réserves pour des raisons diverses : le contexte du Brexit ne se prête pas à de tels investissements, de tels investissements ne doivent inclure aucune subvention publique. Certain-es participant-es ayant choisi la réponse « *Plutôt que d'investir dans l'énergie éolienne qui sera très coûteuse pour le contribuable, il faut investir dans le transport et habitat* » y ajoutent « ... ainsi que dans le nucléaire ». D'autres appellent en revanche à une décroissance des besoins, qui réduise à la fois le recours à l'éolien et au nucléaire. Un participant juge ainsi nécessaire pour cela de mener une politique anti-natalité.

À noter que l'on retrouve sur cette question également un appel à la gestion publique de l'énergie, un participant refusant que de l'argent public soit employé pour aider des intérêts privés et de court-terme.

EE- Débat public sur l'éolien en mer en Normandie - Synthèse des points de vue recueillis via "Mon point de vue en 9 étapes" - Document rédigé par Eclectic Experience pour la commission particulière du débat public



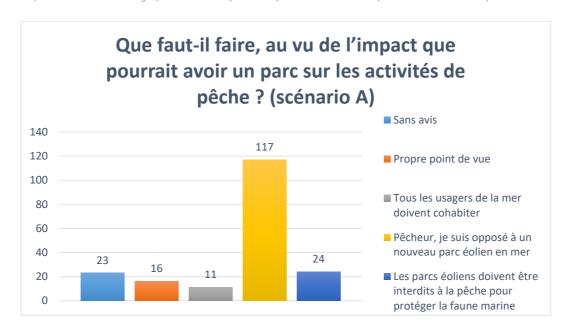
Chez celles et ceux qui, en fin de questionnaire, retiennent le scénario A, très peu se montrant confiants dans la possibilité de voir les usages de la mer cohabiter. Les un·es expriment une incompatibilité, les autres insistent sur la priorité au maintien des activités existantes. Toute concession de ces activités au parc éolien est rejetée, comme le montre l'insuccès des deux autres réponses.

Les « propres points de vue » sont utilisés en majorité pour rappeler une opposition à l'éolien en mer, qui rend cette question sans objet. Les compléments de réponse apportent quelques précisions. Un participant déclare notamment que la préservation des activités impliquerait de scinder le parcs entre plusieurs petits équipements, ce qui anéantirait la rentabilité du projet. Un autre, jugeant « impensable » de modifier l'activité maritime, alerte sur les risques de collision avec les éoliennes.

Pour certains participants, plus que le projet en lui-même, c'est leur multiplication qui pose problème : un nouveau parc éolien en mer de Normandie représenterait ainsi "le parc de trop".

Un participant souhaite que la question des épaves soit abordée.

EE- Débat public sur l'éolien en mer en Normandie - Synthèse des points de vue recueillis via "Mon point de vue en 9 étapes" - Document rédigé par Eclectic Experience pour la commission particulière du débat public



Comme on a pu le constater aux questions 2 et 4, la préoccupation pour la pêche semble être une composante importante dans le choix final du scénario A. En cohérence avec la question précédente, peu de participants croient à la cohabitation des usagers de la mer.

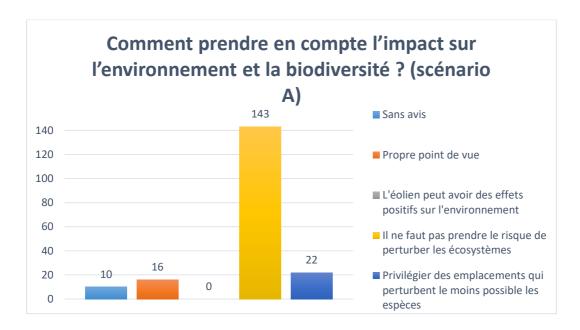
Néanmoins, on constate que certains partisans du scnéario A ne fondent pas leur opposition sur la pêche, en témoigne le nombre relativement important de « sans avis ». D'autre part, un nombre également significatif a choisi la dernière réponse-type, semblant donc souscrire à l'idée selon laquelle la pêche nuit à la biodiversité marine.

Parmi les avis particuliers exprimés par les partisans finaux du scénario A, on trouve 4 participants refusant de se prononcer sur ce thème puisque l'éolien en mer est selon eux à rejeter de toute façon (une participante estime que ceux qui profitent de l'électricité produite ne sont pas ceux qui en subissent les nuisances). Deux internautes regrettent que les éoliennes apportent des obstacles supplémentaires à la pêche. Un autre exprime un point de vue nuancé, prévoyant un bénéfice des éoliennes sur la préservation de la ressource, mais aussi une nécessité accrue d'importer du poisson si la pêche locale diminue.

Les compléments de réponse précisent quelques points de vue sur la pêche. Certains appellent à mieux protéger ce secteur fragile et, s'agissant de pêche côtière, respectueux de l'environnement. Un participant souhaite interdir l'accès des abords du parc aux navires de pêche étrangers.

Un participant suggère enfin d'implanter plutôt les éoliennes en Méditerranée, « là où les bateaux de luxe naviguent ».

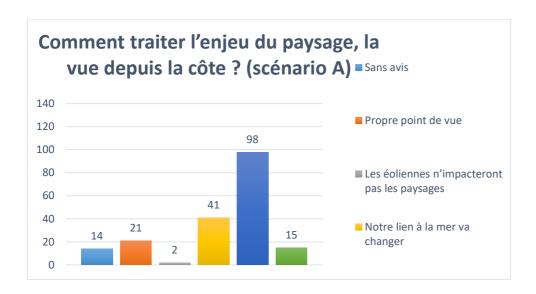
A noter qu'un participant déplore que cette étape consiste à demander comment réaliser le parc, quand la seule question qui vaille consiste selon lui à demander pourquoi le réaliser. Pour lui, des parcs plus petits pourraient se concevoir, mais à la condition que ce soit dans une optique assumée de décroissance.



La quasi-exclusivité des partisans du scénario A semblent placer la biodiversité au-dessus de tout autre enjeu. La grande majorité d'entre eux exclut tout risque de perturbation des écosystèmes, quelques-un-es appelant moins radicalement à un choix soigneux des emplacements.

La plupart des partisans du scénario A qui proposent un point de vue particulier expriment, en d'autres termes, un rejet de l'éolien au vu des impacts qu'il fait peser ou risquerait de faire peser sur les écosystèmes. Deux participants réitèrent leur opposition globale à l'éolien, et expriment leur agacement face à une série de questions qui leur semble conçue pour essayer de justifier le projet.

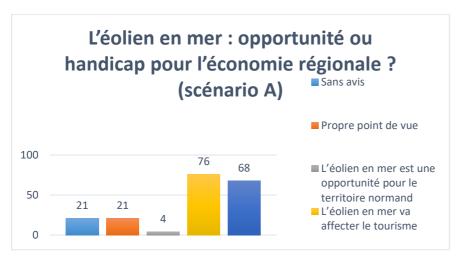
Les compléments de réponse vont également dans le sens d'une opposition, précisant notamment les dégâts pouvant être causés par l'éolien (pollution acoustique par exemple). Un participant appelle à cesser l'industrialisation des espaces marins. Un autre propose d'attendre les retours d'expérience des trois parcs en construction.



Sur la question du paysage, quasiment aucun tenant du scénario A ne considère que les éoliennes sont sans impact sur le paysage. La préservation du patrimoine est une priorité chez une large majorité d'entre eux.

La position « nul besoin de répondre à la question puisque l'éolien n'est pas souhaitable » reste nettement exprimée. Dans leurs compléments de réponse, trois participants déplorent la perte d'un des derniers espaces de nature et de tranquillité, qui deviendrait une nouvelle zone industrielle. Deux autres retiennent la réponse-type « L'installation d'un ou plusieurs parcs ne devrait pas abîmer le patrimoine visuel. », mais en y ôtant la partie « Il faut donc choisir des zones d'implantation où l'impact visuel est quasi nul. » Un autre précise que le choix d'un impact visuel quasi-nul implique que ces éoliennes ne soient pas implantées en Normandie. Dans le même esprit, un autre encore vote pour « le compromis coût/visibilité », en précisant que le meilleur de ces compromis serait de ne pas implanter d'éoliennes du tout. "Préservons la beauté de l'horizon infini", déclare une participante, tandis que plusieurs autres qualifient les éoliennes de "moches".

Quelques divergences s'expriment sur la gêne que représenterait le balisage nocturne des éoliennes, rédhibitoire pour les uns, pas insurmontable pour d'autres.



Chez les partisans du scénario A, les inquiétudes sur le tourisme et la pêche dominent, quasiment aucun d'entre eux n'estimant que l'éolien puisse représenter une opportunité économique.

Chez les participant·es apportant une réponse particulière ou un complément de réponse, l'opposition globale à l'éolien reste très marquée. D'autres estiment que l'éolien n'est pas rentable, et que l'économie locale serait mieux soutenue par d'autres projets (plusieurs projets de taille réduite, centrale nucléaire). Un participant souligne ainsi que la maintenance est un travail spécialisé, dont il doute que des entreprises régionales soient en mesure de l'accomplir. Deux participants jugent dangereux d'encourager les entreprises normandes vers une énergie qui, comme les autres ENR, représentent des domaines de niche sans avenir et sans garantie que la production demeure en France. L'un cite à ce sujet l'exemple récent de la fermeture d'Open Hydro, à Cherbourg. Certains apportent des avis divers, par exemple l'implantation des éoliennes de préférence en Méditerranée, ou l'extension du nucléaire sur les sites déjà artificialisés à cette fin.

Ainsi, les partisans du scénario A trouvent peu voire pas d'avantage à l'éolien marin : ce scénario rassemble bien les oppositions, comme le montre la nette hostilité exprimée dès la première question, et qui se manifeste aussi parfois dans le refus de répondre aux questions suivantes. L'inefficacité énergétique de l'éolien, le coût pour le contribuable et l'impact sur la biodiversité fondent les principales critiques, rejoints dans une moindre mesure par les impacts sur le tourisme, le paysage et la pêche. La cohabitation entre les usages est ainsi perçue comme impossible.

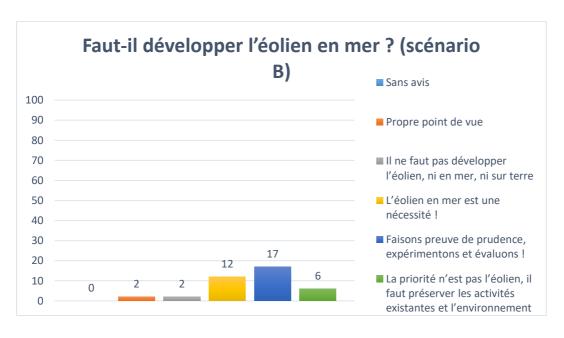
Les avis personnalisés permettent de distinguer la nuance entre les participants jugeant que le nucléaire est une source d'énergie satisfaisante rendant l'éolien inutile voire néfaste, et ceux qui jugent que la Normandie souffre déjà de la présence des équipements nucléaires, refusant par conséquent que l'éolien apporte une "double peine".

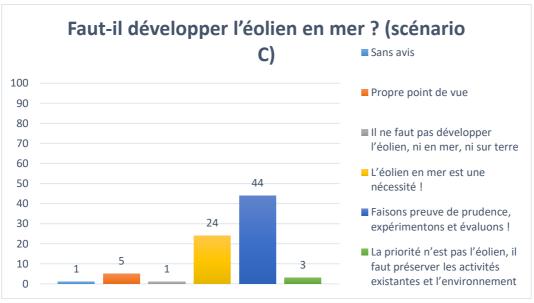
De manière plus marginale, certaines critiques ou réserves exprimées dans les avis personnalisés sont moins propres à ce groupe de participants, par exemple le souhait d'une gestion publique du parc ou l'appel à ne pas négliger le patrimoine.

Raisonnement des partisans des scénarios B et C

Les graphiques ci-dessous analysent les réponses de celles et ceux qui, en fin de questionnaire, ont choisi le scénario B ou le scénario C. Ils permettent ainsi de retracer les raisonnements aboutissant à l'une des deux positions finales : « un ou plusieurs petits parcs éoliens » ou « installer un dernier parc d'1 GW ».

Ces deux scénarios sont présentés ensemble, car l'analyse montre de fortes similitudes entre eux, que l'on peut qualifier de « scénarios intermédiaires ».



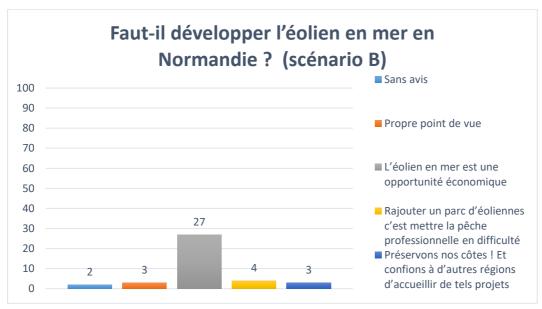


Cette première question permet de confirmer qu'à quelques exceptions près, aucun participant se déclarant hostile à l'éolien n'a finalement choisi l'un des deux scénarios intermédiaires. Cela confirme l'idée selon laquelle ces scénarios ne sont pas perçus comme des pis-aller par des opposants à l'éolien, mais bien comme des compromis adoptés par ce que l'on pourrait qualifier de « partisans prudents ».

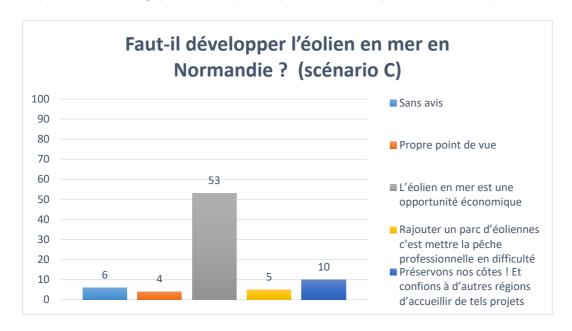
Deux avis propres exprimés par des partisans finaux du scénario B sont très favorables à l'éolien (l'un juge que la pêche abîme davantage les fonds marins, l'autre que les côtes, y compris à l'outre-mer, sont une chance pour la France), un autre s'y montrant au contraire défavorable (coût en terres rares, efficacité moindre que le nucléaire).

Un complément de réponse invite les pouvoirs publics à ne pas accorder de subventions trop fortes dans le but d'éviter un « effet d'aubaine », les risques devant être assumés par les investisseurs. Les cinq avis personnalisés émis par les partisans du scénario C relèvent tous d'une position « l'éolien est nécessaire mais prenons garde aux impacts / à ne pas sacrifier le nucléaire ni les économies d'énergie ». Quelques compléments de réponses expriment des souhaits divers : développer l'éolien jusqu'à atteindre l'autonomie énergétique quand les centrales nucléaires arriveront en fin de vie, vise l'impact le plus faible sur le milieu et les économies d'énergie, poursuivre la recherche sur les éoliennes flottantes, veiller à un démantèlement qui ne laisse aucune trace indélébile. Un participant s'interroge également sur les pertes en ligne.





EE- Débat public sur l'éolien en mer en Normandie - Synthèse des points de vue recueillis via "Mon point de vue en 9 étapes" - Document rédigé par Eclectic Experience pour la commission particulière du débat public

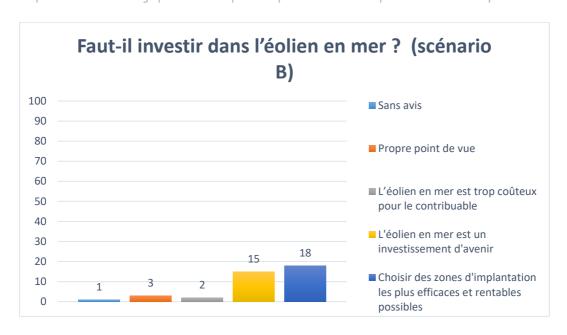


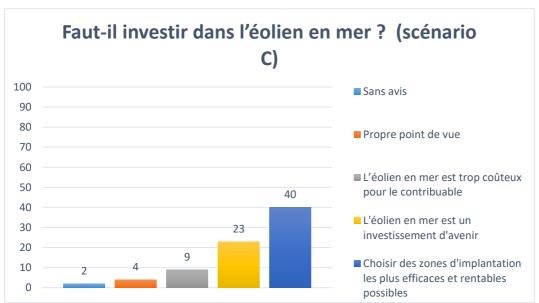
On constate ici que peu de partisans finaux des scénarios B ou C ne croient à une mise en difficulté de la pêche professionnelle. Un parc éolien est bien considéré chez eux comme une opportunité économique pour la Normandie, même si certain-es, dans des avis particuliers ou des compléments de réponses, nuancent ce point de vue par la nécessaire limitation des impacts (l'un réclame un éloignement de 30 km des côtes). Des mesures compensatoires pour la pêche sont également suggérées.

Des internautes estiment quant à eux que la Normandie est le territoire idéal pour les premiers déploiements de la technologie, qui permettront ensuite de bénéficier de retours d'expérience. Pour l'un d'eux, la présence forte de l'industrie nucléaire a doté le territoire d'une expérience et d'un savoir-faire qui pourraient demain être transposés à l'éolien. Pour un autre participant au contraire, cette forte nucléarisation du territoire justifie que l'on n'y implante pas de surcroît les nuisances de l'éolien.

Un autre aborde les critiques liées au paysage et au tourisme, estimant nécessaire de sensibiliser les touristes au fait que les éoliennes ne représentent pas une pollution visuelle mais une marque de dynamisme du territoire. Un dernier dénonce enfin la virulence des pêcheurs dans le débat public, et accuse leur activité d'être très dommageable au milieu maritime.

EE- Débat public sur l'éolien en mer en Normandie - Synthèse des points de vue recueillis via "Mon point de vue en 9 étapes" - Document rédigé par Eclectic Experience pour la commission particulière du débat public





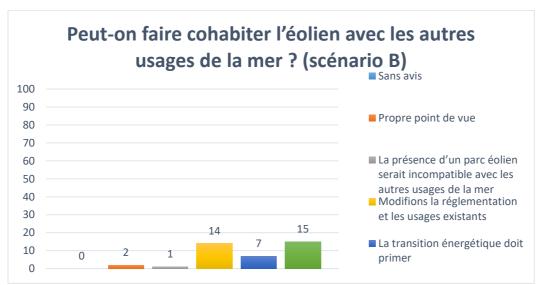
Les partisans des scénarios B et C expriment ici une appréciation relativement différente du coût de l'éolien marin. Les second·es sont ainsi plus enclin·es à reconnaître le coût important de cette technologie, et à en déduire que le choix des zones d'implantation les plus efficaces et rentables est un enjeu prioritaire. En revanche, très peu se limitent à considérer l'éolien trop coûteux pour le contribuable.

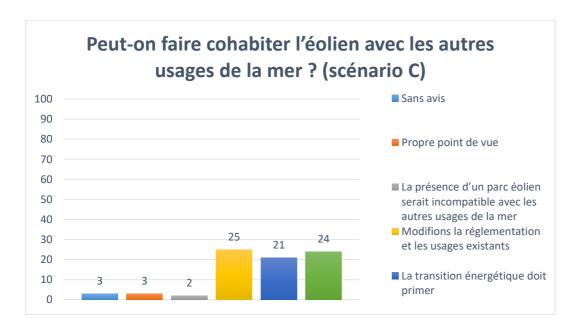
Dans les avis particuliers, un participant rappelle son opposition à l'éolien en mer, jugeant préférable d'équiper les zones déjà industrialisées. Un autre juge l'éolien en mer indispensable mais rappelle la nécessité d'inclure les externalités dans le calcul de ses coûts, sans oublier le besoin de travailler sur les économies d'énergie. Un autre encore souhaite que le coût de l'éolien reste suffisamment bas pour ne pas augmenter les tarifs de l'électricité.

Les compléments de réponses révèlent des nuances quant à l'implication souhaitée de l'État : indispensable et massive pour les uns, elle ne doit pas pour autant se réaliser à fonds perdus ni empêcher l'industrie de trouver son propre équilibre, avertissent les autres. Certains proposent ainsi diverses mesures : des joint-ventures État/privé assurant un minimum de retour sur investissement, une gestion intégralement publique, un plafonnement des subventions publiques, un remboursement des sommes investies par l'État préalablement à tout versement de dividende... Une participante appelle à une redirection significative des fonds alloués au nucléaire vers l'éolien, un autre rappelant le besoin d'économiser l'énergie.

D'un point de vue technique, un participant souhaite que les surplus de production soient convertis et valorisés en hydrogène, tandis qu'un autre appelle à travailler sur la question du stockage. Un dernier appelle à un équilibre des moyens éoliens entre mer et terre.



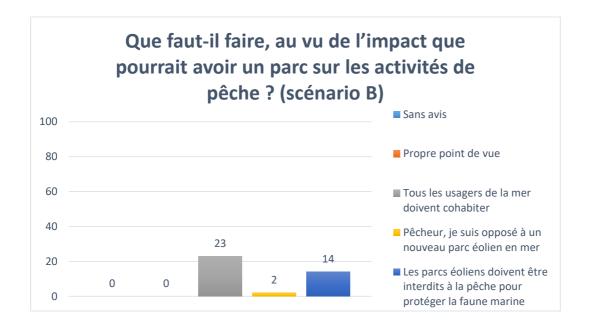


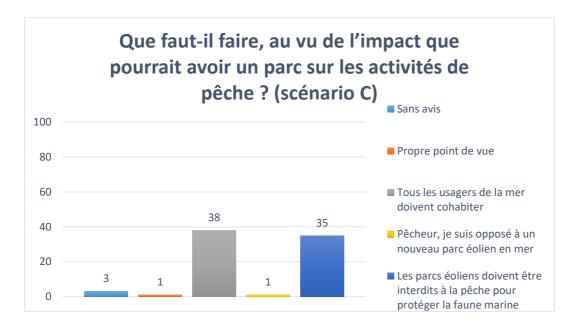


Aucun partisan des scénarios B ou C ne juge impossible la cohabitation des usages. Leurs préférences se répartissant entre les trois autres réponses, sans qu'aucune n'émerge significativement.

Quelques participants ne se reconnaissant dans aucune de ces réponses. L'un refuse que l'enjeu économique prime sur tous les autres, et demande un développement respectueux des écosystèmes et de la pêche. Un autre insiste sur la possibilité de cohabitation des usages, estimant que même les pêcheurs devraient y reconnaître leur avantage (pêche à proximité d'une zone sanctuarisée et donc riche en poissons).

Chez les partisans du scénario C, on retrouve également parmi les points de vue particuliers la notion de « gagnant-gagnant » et l'idée de préserver certaines activités pour en diminuer d'autres (ici la pêche, jugée néfaste). Certains compléments de réponse évoquent une priorisation des activités : l'un juge ainsi la pêche et la protection écologique fondamentales, au même titre que la transition énergétique, tandis qu'un autre souligne que la pêche connaît un besoin accru de protection du fait du Brexit. Un troisième cite par ordre de priorité la défense nationale, la pêche normande, le trafic commercial, l'éolien et la biodiversité, et la plaisance. Un participant inclut enfin les activités aéronautiques dans cette réflexion sur la cohabitation.

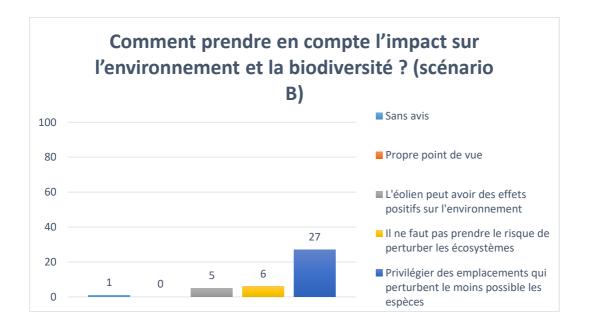




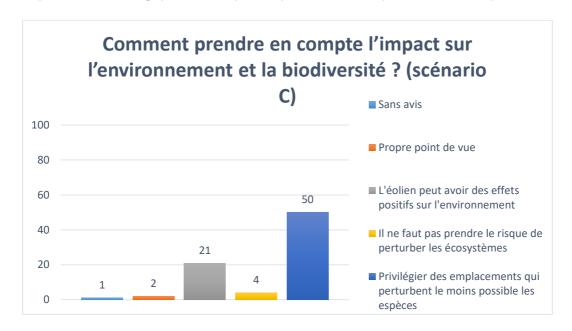
De même qu'à la question précédente, aucun partisan des scénarios B ou C ne se déclare comme pêcheur opposé à un nouveau parc.

Un seul avis particulier est exprimé, selon lequel la préservation de la pêche et l'éolien sont aussi indispensables l'un que l'autre. Pour ce participant, c'est avant tout la concurrence étrangère qui représente la principale menace sur la pêche.

Quelques compléments de réponse sont apportés. Un participant suggère que les zones d'extraction de granulats soient réduites pour compenser la diminution des zones de pêche due à l'éolien. Un autre évoque des compensations financières. Le projet pourrait également donner l'occasion de réévaluer les méthodes de pêche, au profit d'une pêche durable. Un autre cite en exemple la Mer du Nord, où l'activité de pêche demeure bien que les éoliennes abondent.



EE- Débat public sur l'éolien en mer en Normandie - Synthèse des points de vue recueillis via "Mon point de vue en 9 étapes" - Document rédigé par Eclectic Experience pour la commission particulière du débat public



C'est sur cette question que l'on trouve une différence marquante dans les raisonnements aboutissant au choix du scénario B par rapport au scénario C. Ainsi, quasiment aucun partisan du scénario B ne considère que l'éolien peut avoir des effets positifs sur l'environnement, alors que plusieurs participants choisissent cette réponse et aboutissent finalement au scénario C.

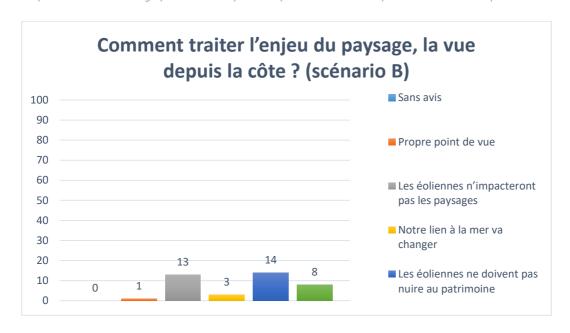
En revanche des similitudes demeurent entre les deux, comme dans la plupart des autres questions : la faiblesse du choix le plus défavorable à un parc éolien, et la préférence pour la position « de compromis ».

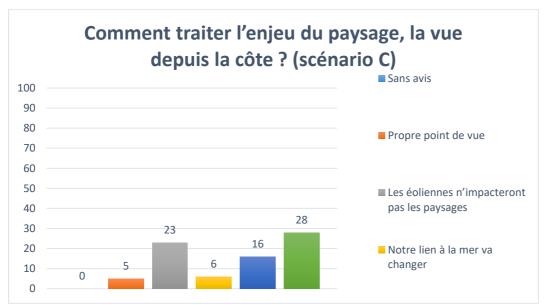
Parmi les points de vue particuliers exprimés par les partisans finaux du scénario C, l'un considère l'éolien comme bénéfique pour l'environnement puisque contribuant à limiter les émissions de CO2. D'autres reviennent sur la nécessité de ne pas perturber les espèces, en attirant l'attention sur le respect des couloirs de migrations. L'un d'eux y voit un enjeu impératif, quitte à ce que les mesures à prendre rendent l'électricité plus chère.

Dans des compléments de réponses, deux des trois partisans du scénario B ayant voté pour un « effet réserve » appuient cette idée en citant l'exemple des épaves et récifs artificiels. Deux autres se montrent plus prudents et exigent des études très détaillées sur l'impact écologique des parcs avant toute action.

Des partisans du scénario C complètent quant à eux leurs réponses en évoquant des mesures compensatoires (effarouchement des animaux aux abords des zones de danger par exemple). Le retour d'expérience des autres parcs est ici aussi souhaité.

EE- Débat public sur l'éolien en mer en Normandie - Synthèse des points de vue recueillis via "Mon point de vue en 9 étapes" - Document rédigé par Eclectic Experience pour la commission particulière du débat public





Autre différence entre les deux scénarios intermédiaires : des réticences liées au paysage proportionnellement plus importantes dans le cas des partisans du scénario B, alors que les tenants du scénario C sont plus nombreux à pencher pour la réponse de compromis.

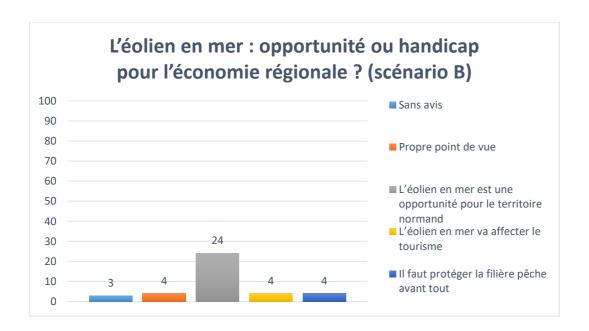
Cependant, les avis particuliers et les compléments de réponse ne montrent guère de différence entre les partisans des deux scénarios. Il en émerge la tendance selon laquelle l'impact paysager peut éventuellement représenter un problème, mais de manière tout à fait secondaire en comparaison avec les bénéfices que l'éolien apporte. Des participants ajoutent que les perceptions esthétiques peuvent varier selon les époques et les individus. D'autres estiment que l'esthétique est un faux problème, puisque chaque façon de produire de l'électricité dégrade le paysage à sa manière, comme le montrent à terre les lignes électriques, barrages,

centrales nucléaires, etc. Un autre encore estime que des éoliennes ne sont pas plus dégradantes que les innombrables cargos stationnant chaque nuit au large des côtes.

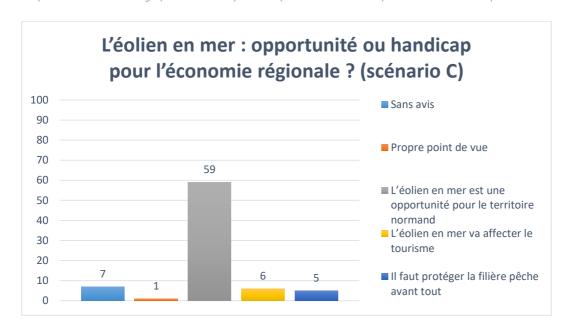
Certains indiquent que le coût du câble au kilomètre n'est pas un facteur si décisif, étant donné que c'est le raccordement lui-même qui représente le coût le plus important. Un participant suggère d'ailleurs de faire pression sur les installateurs afin qu'ils consentent à une baisse de ce coût. Un autre propose la production d'hydrogène en mer, qui serait ensuite acheminé par bateau à une station à terre. Un dernier souhaite des précisions sur le retour sur investissement en fonction de la longueur des câbles à tirer, précisant que les câbles Internet courent bien sur des milliers de kilomètres.

Deux autres points de vue particuliers sont émis : le premier insiste sur une perception et une visibilité changeante en fonction de la journée, un autre revient sur l'hypothèse des éoliennes flottantes, qui autoriseraient une implantation plus éloignée des côtes. Un participant regrette que les simulations disponibles ne présentent pas de vue de nuit.

Enfin, un participant estime que les éoliennes marines sont préférables aux éoliennes terrestres, qui consomment des espaces agricoles en n'enrichissant que les propriétaires terriens, pour une production moindre et moins stable.



EE- Débat public sur l'éolien en mer en Normandie - Synthèse des points de vue recueillis via "Mon point de vue en 9 étapes" - Document rédigé par Eclectic Experience pour la commission particulière du débat public



Enfin, la dernière question montre que l'enjeu économique n'est pas un critère discriminant dans le choix du scénario B ou C, la réponse « opportunité pour le territoire normand » étant très majoritaire dans les deux cas. Parmi les partisans du scénario B, plusieurs auteurs d'avis et de compléments de réponses particuliers insistent sur la nécessité que les retombées soient locales. Les impacts sur le tourisme sont diversement considérés, très exagérés pour les uns, réels et à éviter selon d'autres (l'un d'eux suggérant même un impact bénéfique pour peu que la perception du public change). L'un d'eux ajoute qu'un site correctement implanté peut limiter les impacts sur le paysage. Un autre participant rejoint cette préoccupation, suggérant d'implanter le parc face à la centrale de Penly, ce qui affecterait moins le tourisme. Un dernier s'interroge sur le nombre de foyers alimentés par le parc.

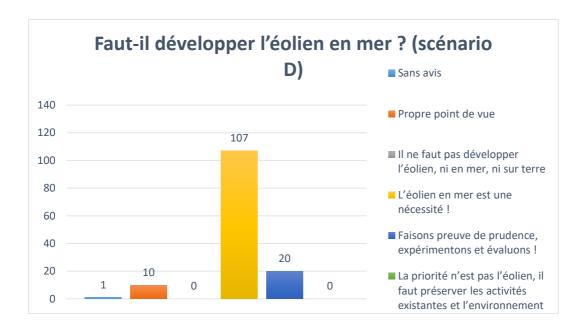
La nécessité de préserver la pêche semble davantage partagée, même si des participants y voient un besoin de compromis et non une injonction à céder aux souhaits des pêcheurs. Un autre participant estime que la possibilité de s'engager dans cette activité plutôt que dans la pêche est un espoir pour les jeunes.

Certains enfin proposent des mesures de gestion spécifiques, par exemple un organisme de contrôle des impacts ou une gestion par les autorités publiques (collectivités ou État).

Ainsi, avant d'aboutir au choix du scénario B ou C, les participant-es expriment un intérêt pour l'éolien en mer, même s'ils sont nombreux à appeler à la prudence dans sa mise en œuvre. Très peu choisissent les réponses les plus opposées au projet. Ils s'accordent très nettement sur l'intérêt économique d'un tel parc, et ont des points de vue divers sur la manière de faire cohabiter les différents usages. Lorsqu'ils et elles expriment des préoccupations accrues pour le paysage et la biodiversité, ces participant-es semblent davantage s'orienter vers le scénario B que sur le C.

Raisonnement des partisans du scénario D

Les graphiques ci-dessous analysent les réponses de celles et ceux qui, en fin de questionnaire, ont choisi le scénario D. Ils permettent ainsi de retracer les raisonnements aboutissant à la position finale : « installer un parc d'1 GW, puis d'autres ».

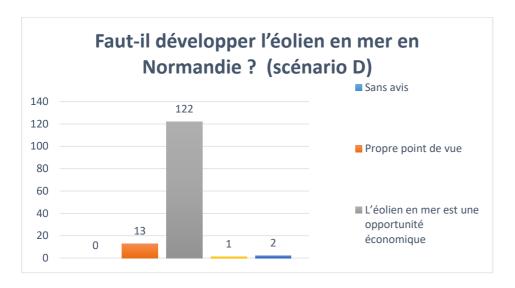


De manière très logique, strictement aucun partisan du scénario D ne s'oppose à l'éolien ou le juge non prioritaire. Au contraire, ils le jugent très majoritairement nécessaire, seuls quelques-uns faisant le choix de la prudence dans cette première question.

Les auteurs et autrices de réponses personnalisées ou de compléments de réponses renchérissent tous et toutes sur la nécessité de l'éolien en mer, insistant soit sur la nécessité de diversifier le mix énergétique, soit sur les bienfaits de ces équipements sur la faune marine, qui y est préservée de la pêche. Quelques-un-es réclament des précautions telles que le développement des compétences locales ou une procédure de vérification soigneuse des impacts. Les retours d'expériences des parcs étrangers sont également réclamés.

Un participant évoque l'éolien comme solution à "l'effet-falaise" lié au vieillissement d'un parc nucléaire construit en 20 ans et sur lequel a reposé la majeure partie de la stratégie énergétique nationale. Un autre partage cet avis, tout en précisant que l'éolien ne subviendra pas seul à nos besoins électriques, d'où le besoin de conserver une filière nucléaire performante.

EE- Débat public sur l'éolien en mer en Normandie - Synthèse des points de vue recueillis via "Mon point de vue en 9 étapes" - Document rédigé par Eclectic Experience pour la commission particulière du débat public

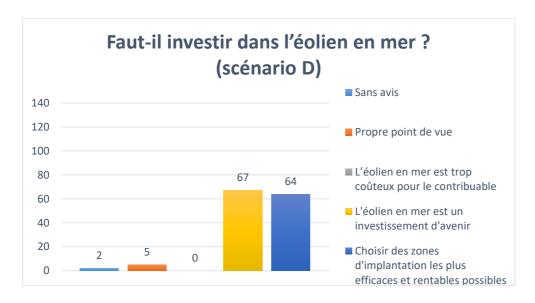


Encore plus significatif que le soutien exprimé à la première question, le fait de considérer l'éolien en mer comme une opportunité économique fédère quasiment tous ceux qui choisissent finalement le scénario D.

Les participants émettant un avis particulier tiennent surtout à nuancer ou préciser ce caractère d'opportunité économique selon divers critères (notamment la limitation des divers impacts, y compris à terre du fait des lignes électriques, ou encore la fabrication locale). Au contraire, certains complètent leur réponse de manière à souligner encore davantage ce caractère d'opportunité (réduction de la dépendance aux centrales de Gravelines et Flamanville qui seront appelées à fermer, atouts du territoire). Des propositions complémentaires sont émises (éoliennes flottantes ou à axe vertical, actionnariat populaire pour éviter le contrôle par de grandes sociétés). On trouve enfin exprimé l'argument selon lequel l'éolien préserve le milieu marin des dégâts occasionnés par la pêche.

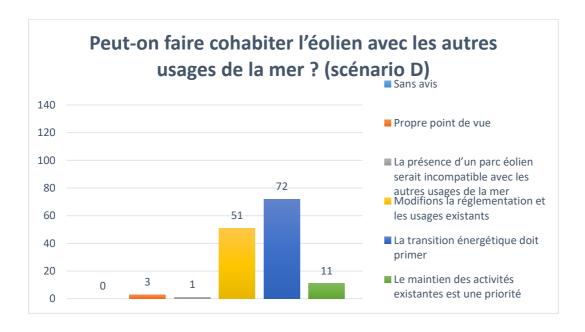
Un participant résume la situation de la Normandie, idéale selon lui : la Manche fournit un espace suffisamment vaste pour concilier les usages, et la région offre des conditions technico-économiques particulièrement favorables.

EE- Débat public sur l'éolien en mer en Normandie - Synthèse des points de vue recueillis via "Mon point de vue en 9 étapes" - Document rédigé par Eclectic Experience pour la commission particulière du débat public



Les partisans du scénario D se partagent entre les deux dernières réponses, aucun ne le jugeant trop coûteux pour le contribuable. Comme à la question précédente, il s'agit d'un point commun avec les partisans des scénarios intermédiaires B et C.

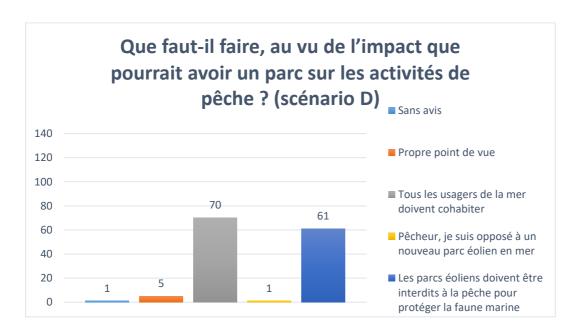
Chez ceux qui ont émis des points de vue particuliers ou proposé des compléments de réponses, les partisans du scénario D expriment en d'autres termes leur confiance dans la pertinence d'un tel investissement. On retrouve l'argument d'un éolien venant avantageusement remplacer un parc nucléaire en fin de vie et dont le démantèlement s'annonce très coûteux, pour apporter une énergie propre et sans risque. Ici encore, des divergences apparaissent parfois sur le niveau d'implication souhaité de l'État, entre les tenants d'un investissement strictement privés et ceux privilégiant un encadrement et un accompagnement de l'État plus ou moins soutenus. L'exigence écologique ne doit pas être sacrifiée, rappelle ce dernier.



Les partisans du scénario D sont peu nombreux à considérer comme une priorité le maintien des activités existantes : les enjeux du parc éolien sont pour eux clairement prioritaires, ce qui semble être un critère déterminant dans le choix final de ce scénario.

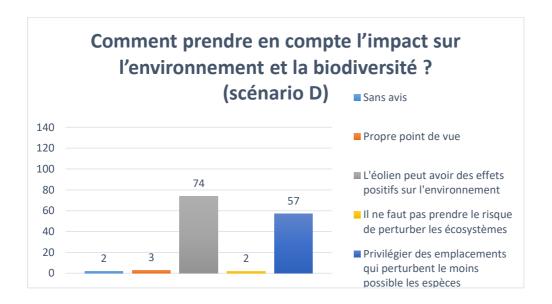
Dans les avis particuliers, un participant estime que la question ne réside pas dans la cohabitation des activités mais dans la délimitation des espaces, comme cela est le cas pour les espaces dédiés à l'extraction des granulats ou aux ZPE. Un autre juge que la production électrique représente un enjeu prioritaire à celui du tourisme, et ajoute qu'un sanctuaire marin peut développer une ressource halieutique dont les pêcheurs profiteraient à proximité du parc. Un seul participant fait exception, estimant que si l'impossibilité de maintenir les activités existantes était avérée, cela devrait aboutir à l'abandon du projet.

De plus, des compléments de réponse s'étonnent que les impacts écologiques de l'éolien soient dénoncés et non ceux, pourtant plus forts selon eux, des activités existantes dont la pêche. Un participant estime quant à lui inutile d'adapter le positionnement des éoliennes à la circulation nautique étant donné que la fin du pétrole entraînera une diminution du nombre de bateaux. En revanche, un participant estime que l'éolien doit forcément s'adapter aux usages existants : la pêche d'une part, qui réclame un effort de concertation, et le trafic de marchandises dont l'importance dans l'économie mondiale interdit de prétendre dérouter les navires au profit d'un parc éolien. Un internaute croit par ailleurs en la cohabitation des usages et demande que ce critère devienne une règle de base dans la co-conception des parcs. Un autre estime que pour une puissance égale, les parcs pourront dans le futur s'implanter sur une emprise de moins en moins vaste.



La structure des réponses est ici la même que celle constatée chez les partisans des scénarios B et C : aucun pêcheur opposé à un nouveau parc, et des réponses se répartissant entre la cohabitation de tous les usages et l'interdiction des parcs à la pêche.

Certains partisans du scénario D expriment des points de vue divers ou des compléments de réponses. L'un met l'accent sur la sécurité, condition essentielle à la cohabitation des usages. Un autre regrette que l'impact des éoliennes fasse débat alors que l'impact de la pêche sur la biodiversité est selon lui au moins aussi néfaste. La préservation de la faune marine est par ailleurs présentée comme un enjeu prioritaire. Un participant milite aussi pour des situations définies au cas par cas, sanctuaires à certains endroits et zones ouvertes à la pêche dans d'autres. Il suggère que les pêcheurs soient associés au fonctionnement du parc, dans lequel ils pourraient jouer un rôle de surveillance voire de maintenance. Certains insistent sur l'encouragement à une pêche durable, tandis qu'un dernier considère que les menaces sur le secteur halieutique ne proviennent pas du parc mais d'un système de rémunération mal adapté. Un dernier précise que les expériences étrangères montrent les bénéfices d'une interdiction des parcs à la pêche, en termes de renouvellement de la ressource.

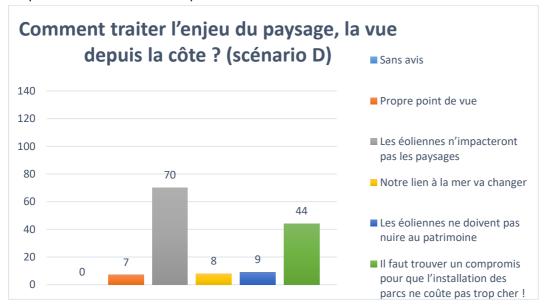


La majeure partie de celles et ceux qui optent finalement pour le scénario D considèrent que l'éolien peut avoir des effets positifs sur l'environnement, ce qui est une spécificité de ce scénario (cette opinion est certes présente chez les partisans du scénario C, mais dans une moindre mesure).

La plupart des partisans du scénario D qui expriment un avis particulier insiste sur le fait que l'éolien est bénéfique pour l'environnement à long terme, du fait de sa contribution à la lutte contre le réchauffement climatique. Ses impacts locaux sont jugés tolérables par rapport à un tel enjeu, même s'il convient de tout faire pour les limiter autant que possible (un participant revient aussi sur les bénéfices des parcs en matière "d'effet réserve" pour les poissons). Dans leurs compléments de réponse, des participants insistent sur la nécessité des études d'impacts, permettant éventuellement de définir des mesures compensatoires ou d'évitement, y compris pendant la construction. Un participant propose notamment que 5 éoliennes-test soient mises en service et leur impact évalué, avant toute poursuite de la construction du parc. Certains demandent que l'éolien en mer

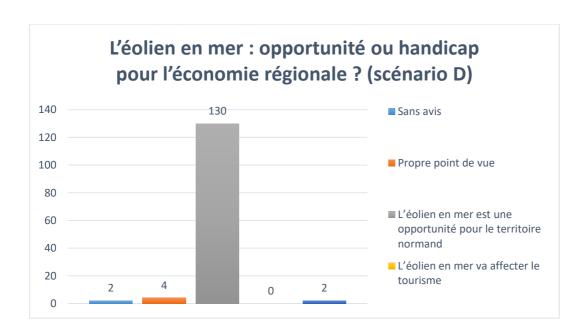
ne soit pas seul à faire l'objet de telles études : chaque autre activité maritime d'une part, chaque autre mode de production d'énergie d'autre part, devraient également y être soumis.

Un participant appelle par ailleurs à ce que l'évaluation des divers impacts soit menée par des experts indépendants dégagés de tout conflit d'intérêt, et financés par la puissance publique. Un autre appelle à l'implication des associations de protection de l'environnement.



L'enjeu paysager représente une autre spécificité du scénario D, puisque ces partisans considèrent très majoritairement soit que l'impact des éoliennes est nul, soit que l'éloignement des côtes doit faire l'objet d'un compromis entre coût et visibilité. Significative chez les partisans des scénarios intermédiaires, la réponse « les éoliennes ne doivent pas nuire au patrimoine » est ici bien plus marginale.

Les avis propres et les compléments de réponse exprimés par les partisans du scénario D sont eux aussi favorables à l'éolien: plusieurs estiment que la vue est un enjeu tout à fait secondaire au regard des enjeux énergétiques, écologiques, sociétaux, etc. D'autres participants jugent les éoliennes esthétiques (et symboles d'une transition écologique réussie), tandis qu'un autre rappelle que le paysage est une notion évolutive au fil des époques. Certains comparent les éoliennes à des nuisances qu'ils jugent bien plus gênantes (voitures garées sur le front de mer à Barfleur, cheminées de centrales...). Un dernier exprime certes sa préférence pour une implantation la plus éloignée possible des côtes, mais déclare s'accommoder d'une visibilité des éoliennes si cela était impossible. Ces positions sont illustrées par un participant retenant la réponse-type « La présence des éoliennes au large va considérablement changer notre lien à la mer. » en y ajoutant : « Mais ce n'est pas grave. »



Enfin, de manière encore plus marquée que chez les partisans des scénarios intermédiaires, l'éolien en mer est chez les tenants du scénario D quasi-unanimement considéré comme une opportunité économique pour la Normandie.

Parmi les points de vue particuliers et les compléments de réponses, un participant estime cependant que la priorité n'est pas économique, mais écologique : même s'il advenait que l'éolien dégrade l'emploi, le projet devrait être maintenu tout en minimisant les impacts sociaux. La nécessité de retombées locales est rappelée. On trouve d'ailleurs à deux reprises l'argument selon lequel la préservation de l'emploi lié à la pêche et l'implantation d'une source d'énergie propre sont deux objectifs aussi indispensables l'un que l'autre.

Un participant suggère que l'éolien marin puisse être un vecteur d'activités touristique. Un autre enfin s'inquiète plus précisément des perspectives d'emploi à Fécamp.

Ainsi, la structure des réponses aux 8 questions révèle que les partisans les plus enthousiastes de l'éolien en mer se retrouvent dans le choix du scénario D. Dès la première question, ils expriment massivement cet enthousiasme, là où les tenants des scénarios intermédiaires se montrent plus nuancés. L'opportunité économique est unanimes reconnue, et la contribution à la transition énergétique se voit fréquemment soulignée. Les réponses les plus opposées au projet sont systématiquement écartées, et l'on ne retrouve pas les nuances que les tenants des scénarios intermédiaires pouvaient exprimer en matière de cohabitation des usages, de protection du paysage ou de la biodiversité. Un parc éolien en mer est ainsi présenté comme une nécessité et une priorité, qui imposerait aux autres enjeux et aux autres usages de la mer de s'adapter.

Apports des réponses libres

Au fil des réponses libres recueillies dans ce questionnaire (« points de vue propres » et compléments de réponses), quelques éléments sont abordés, qui traversent parfois les partisans des différents scénarios. Si ces sujets sont exprimés de manière numériquement très minoritaire, il s'agit néanmoins de questions que les participants ont souhaité réintroduire et méritent à ce titre d'être rappelés :

- L'argument des centrales nucléaires en fin de vie, que l'éolien pourrait/devrait remplacer;
- La notion de "double-peine" pour la Normandie, de la part de participants déplorant d'une part la forte présence de l'industrie nucléaire et la possibilité de voir s'y ajouter les nuisances de l'éolien;
- La nécessité du passage à une pêche durable, le projet pouvant représenter une occasion d'en discuter;
- Le regret que l'impact de l'éolien soit le seul à être discuté, alors que d'autres activités sont jugées au moins aussi nocives, au premier rang desquelles la pêche;
- À l'inverse, le refus de certains de choisir entre éolien et pêche, les deux étant jugés aussi indispensables l'un que l'autre;
- Les demandes récurrentes de retour d'expérience des parcs en construction et des parcs étrangers ;
- Des visions différentes du rôle de l'État : doit-il laisser totalement la main (et le surtout le risque) aux investisseurs privés ? doit-il au contraire accompagner massivement, et dans ce cas avec quelles éventuelles contreparties des entreprises privées ?
- En corollaire au point précédent, des appels récurrents à une gestion publique du parc ;
- La question des éoliennes flottantes, et celle de la conversion de l'électricité en hydrogène ;
- L'impossibilité pour un parc éolien en Manche de prétendre dérouter le trafic maritime de marchandises, en raison de son poids dans l'économie mondiale;
- Des doutes sur la rentabilité du projet dans le cas de l'hypothèse de fragmentation en plusieurs petits parcs.